

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

26332091

Déposé
20-05-2026

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 22/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0849306066

Nom(en entier) : **HELEXIA BELGIUM INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : Société à responsabilité limitée

Adresse complète du siège : Avenue de Tervueren 168 bte 14
1150 Woluwe-Saint-Pierre**Objet de l'acte :** DEMISSIONS, NOMINATIONS

Du

Du procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société à responsabilité limitée
"HELEXIA BELGIUM INVEST", tenue le 12 mai 2026 ;

IL RESULTE que :

- tous les actionnaires étaient présents ou représentés à l'assemblée générale ;
- monsieur Levi Mariën, domicilié à 2018 Anvers, Durlletstraat 59, a été démis en tant qu'administrateur de la société avec effet au 12 mai ;
- en qualité d'administrateur a été nommée: la société anonyme de droit français "HELEXIA", avec siège à 59110 La Madeleine (France), 38 allée Vauban, immatriculée au registre du commerce et des sociétés (Lille Métropole) sous le numéro 520.397.050 et avec numéro d'entreprise bis 0506.798.670, représentant permanent, monsieur Bernard Guntz, domicilié à 59700 Marcq en Baroeul, 8 allée des Orchidees, avec effet au 12 mai 2026.

Son mandat a une durée indéterminée.

En vertu de l'article 12 des présents statuts, elle s'est vu conférer un pouvoir de représentation intégral individuel afin d'agir seul au nom de la société en justice et envers des tiers ;

- procuration a été donnée à tous les collaborateurs du notariat Holvoet à Anvers, élisant domicile à 2018 Anvers, Mechelsesteenweg 271 boîte 093, afin d'accomplir toutes les formalités et de signer les documents en vue de leur dépôt au greffe du tribunal de l'entreprise ainsi que de leur publication dans les annexes au Moniteur belge, en bref, veiller au respect de toutes les formalités de publication requises par le Code des sociétés et des associations, concernant les décisions susmentionnées de l'assemblée générale.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME
VAN SCHOUBROECK BÉNÉDICTE – MANDATAIRE

DEPOSES EN MEME TEMPS :

procès-verbal de l'assemblée générale des actionnaires de la société à responsabilité limitée
"HELEXIA BELGIUM INVEST", tenue le 12 mai 2026

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers**Au verso** : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").